

RESULTATS DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES DANS LE CADRE DE LA DIRECTIVE HABITAT-FAUNE-FLORE EN FRANCE

Ce rapport national est destiné à suivre les progrès et les grandes tendances de l'état de conservation des habitats et espèces depuis l'entrée en vigueur de la directive Habitats-Faune-Flore de 1992 (92/43/CEE) (DHFF) et l'efficacité des mesures de conservation prises en conformité avec elle, dans et hors du réseau Natura 2000.

Coordination et l'animation de cette évaluation : Service du patrimoine naturel (SPN) du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN).

En partenariat avec : la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux (FCBN), l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE), la Société herpétologique de France (SHF), la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA).

Cette deuxième évaluation de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, parmi les plus rares ou menacés d'Europe, réalisée par les États membres, couvre la période 2007-2012. Le rapportage concerne, en France, 312 espèces animales et végétales ainsi que 132 types d'habitats. L'évaluation de leur état de conservation est réalisée dans chacune des 6 régions biogéographiques (alpine, atlantique, continentale, méditerranéenne) et des régions marines (atlantique et méditerranéenne); au total 1009 évaluations ont ainsi été réalisées.

Les résultats obtenus au cours de cet exercice permettront de définir les priorités d'action pour l'amélioration de l'état de conservation des habitats et des espèces des annexes de la Directive contribuant ainsi à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages dans notre pays.

« Sommaire du rapport » : Après la présentation du contexte, de l'organisation et des outils mis à disposition des évaluateurs, ce document décrit la liste des espèces et des habitats concernés en France. Les résultats généraux sont exposés et une analyse globale sur l'évolution des résultats entre 2007 et 2012 est également fournie. Les analyses sont ensuite déclinées par groupe thématique selon les groupes taxonomiques ou grands types de milieux en distinguant la faune (entomofaune, Mollusques et Annélides, poissons, herpétofaune, Mammifères), la flore et la fonge, les grands types d'habitats terrestres ainsi que la faune, la flore et les habitats marins. Enfin, les perspectives opérationnelles pour les prochains rapportages, et notamment des recommandations pour la mise en place de la surveillance, l'amélioration et le renforcement des données mobilisables sont exprimées.

Synthèse des résultats :

L'analyse des tendances des états de conservation défavorables mauvais montre une part de déclin importante pour cette catégorie. Cela signifie que pour certains habitats et certaines espèces des problèmes sont rencontrés et qu'ils présentent une situation préoccupante, notamment en région atlantique pour les espèces et en région méditerranéenne pour les habitats.

En effet, les écosystèmes littoraux méditerranéens subissent des pressions et menaces importantes dues au tourisme et à la forte urbanisation des côtes.

Les milieux agropastoraux et tout particulièrement les prairies de fauches, les pelouses calcicoles et les prairies humides sont en régression, notamment en raison de la déprise agricole, de l'extension des cultures céréalières et de l'urbanisme.

Parmi les invertébrés, la situation de certains Mollusques et Crustacés est très critique. Le cas de la Grande mulette (*Margaritifera auricularia*) est assez édifiant : sur un habitat potentiel de 7 700 km de linéaire de rivière en France, elle n'est recensée aujourd'hui que sur 180 km. Autre exemple, l'Écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) menacée par l'introduction d'écrevisses exotiques envahissantes provoquant des extinctions de populations locales. Les libellules, dépendant des habitats humides et aquatiques, se trouvent dans un état de conservation défavorable et les papillons, inféodés aux prairies et pelouses sèches ou humides, très sensibles aux modifications du milieu sont très menacés et dans un état défavorable mauvais dans les régions atlantique et continentale.

D'autres groupes liés aux milieux aquatiques sont évalués défavorablement essentiellement à cause de la dégradation ou de la destruction de leur habitat, notamment les Amphibiens et les Poissons. Pour les premiers, l'exemple du Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), en fort déclin en France comme dans le reste de l'Europe en est une belle illustration. Pour les seconds, les Poissons osseux et les Lamproies présentent une situation nettement défavorable sur la plupart de nos cours d'eaux.

Les Mammifères sont globalement dans un meilleur état de conservation que les autres espèces. Cependant, les résultats restent contrastés selon les groupes. La connaissance s'est nettement améliorée notamment pour les Chiroptères et la majorité des Carnivores est bien suivie et connue. Les mesures de protection légale ont conduit à une nette amélioration chez certaines espèces, ainsi, la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) a commencé une lente mais une réelle recolonisation dans la région atlantique où elle est évaluée favorable actuellement.

Pour la flore les résultats sont contrastés : les Angiospermes sont pour moitié dans un état favorable contrairement aux Ptéridophytes et aux Bryophytes qui sont globalement dans un état défavorable notamment dans les domaines atlantique et continental. Les Lichens restent un groupe très mal connu avec beaucoup de lacunes en termes de données.

L'analyse globale, au niveau national des pressions et des menaces, fait ressortir que celles liées à l'agriculture dominant largement, viennent ensuite celles liées à la sylviculture et aux opérations forestières, puis aux modifications des processus naturels. Pour les espèces, ce sont les changements des conditions hydrauliques (Odonates, Mollusques, Poissons, flore), l'utilisation des produits chimiques (Mammifères terrestres), les modifications des pratiques agricoles (Lépidoptères, flore) les mises en culture, routes, sentiers et voies ferrées (Reptiles et Amphibiens) et la gestion ainsi que l'exploitation des forêts (Coléoptères) qui sont les plus cités. Pour les habitats ce sont toujours les changements des conditions hydrauliques qui sont les plus mentionnés, ensuite les évolutions biocénologiques, les successions végétales, les espèces exotiques envahissantes, les pratiques culturelles et l'urbanisation.

En termes d'acquis de connaissance, l'analyse des résultats par grands groupes d'espèces confirme la diminution générale des états de conservation inconnus.

Ces rapports réalisés par les États membres permettent aux décideurs de la Commission européenne d'avoir une vision à long terme sur la biodiversité en Europe jusqu'en 2050, d'avoir l'ambition d'inverser son érosion d'ici 2020 et enfin de formuler la nouvelle Stratégie de la biodiversité de l'UE.